

des Princes &c. Novemb. 1713. 321
daris n'eût lui même employé ses soldats à
l'éteindre, principalement aux environs des
Eglises & des Monasteres, dont celui des
Dominicains fut le seul endommagé.

Cet Officier Général, qui par cet évènement fut persuadé qu'il restoit encore dans
la Ville plusieurs Habitans mal affectionnez,
fit prendre prisonniers quarante de ceux
dont les maisons ne furent brûlées, que par
l'effet de la poudre qui s'y trouva cachée,
quoi qu'ils eussent fourni leur déclaration
qu'il n'y en avoit point: Ces prisonniers furent
conduits au Camp devant Barcelonne pour
être châtiez suivant que le Duc de Popoli
le jugeroit à propos; mais on assure que la
Court de Madrid leur donnera la vie sauve,
étant satisfaite du châtiment que Dieu a
permis qu'il en fut fait par le vent qui sem-
ble avoir affecté de souffler les flammes de
sa juste vengeance sur les maisons de ceux
qui abusant de la clemence du Roi, ont
violé leur serment de fidélité & d'obéissan-
ce envers leur Souverain.

VII. Cet incendie n'est pas le seul que
les Officiers du Roi se sont vû contraints
de permettre ou d'ordonner en Catalogne,
pour donner aux Catalans des exemples de
severité, seule capable de les ranger à leur
devoir: Car le Marquis d'Arpajou, à son
retour d'Ostalic, où le Duc de Popoli l'a-
voit envoyé avec un Détachement, fit brû-
ler Villasar, à la reserve de l'Eglise, parce
que les Habitans avoient eu l'audace de
prendre les armes pour favoriser la rebel-
lion: Il fit aussi réduire en cendres plu-
sieurs maisons de Premia & de San Martin
de Tachia pour le même sujet: Il n'y a que

*Autres châ-
timens exer-
cez sur les
Catalans.*